



LE LYOTAIN

Octobre

Année 2008 - Numéro 4

Edito

Dans ce numéro :

Edito	1
Informations mairie	2
L'écho du conseil	3
Commission bâtiment voirie	5
La voie verte	5
Maison fleurie	5
Club ados juniors	6
Maison des grenouilles	7
Bibliothèque	8
Grange l'Évêque	9
La didams communique	11
Agenda	11
Boîte à idées	11
Numéros utiles	12
Etat civil	12

Septembre, c'est la rentrée des écoliers et l'occasion qui m'est donnée de vous faire part des orientations prises par la commission scolaire et jeunesse.

La commune de St Lyé en pleine mutation depuis quelques années voit à ce jour sa métamorphose s'accélérer considérablement.

Le comportement de nos jeunes, des familles, évolue au rythme de notre société et il est de notre devoir de municipalité de s'adapter à ces changements de vie.

Si cette rentrée scolaire a vu les effectifs des écoles en légère hausse, l'ouverture de la 4^{ème} classe de maternelle ne s'est pas réalisée pour quelques inscriptions; l'accueil des enfants en garderie, matin ou soir, et en restauration le midi, est en constante augmentation. La cantine accueille plus de 100 élèves par jour.

On s'aperçoit ainsi que les installations existantes deviennent trop exiguës pour accueillir tout ce monde dans de bonnes conditions.

Nous avons donc lancé une consultation pour la construction d'un bâtiment destiné à la restauration, juxtaposé à l'existant, avec aménagement des abords, accès,

parking...

Ensuite afin de nous restructurer et poursuivre notre politique en faveur des jeunes, de la petite enfance jusqu'aux ados et plus, nous accueillons depuis le 1^{er} octobre un nouvel agent, au grade « animateur », qui aura la responsabilité de la coordination de l'ensemble de nos services jeunesse.

Bien sûr, la gestion, la qualité et la pérennité de ces services nous obligent à réévaluer régulièrement nos tarifs, ce qui impose, nous en avons conscience, une charge de plus en plus lourde aux familles, dans un contexte socio-économique difficile. Cette réévaluation est indispensable pour répondre, dans la mesure du possible, aux besoins de chacun.

Aussi, je vous prie de croire en notre volonté et détermination pour apporter à la commune de St Lyé la prospérité qu'elle mérite, dans le respect de ses contraintes budgétaires.

Il n'est pas trop tard, pour souhaiter à chacun une bonne année scolaire.

Jean-Philippe HASS

Maire-Adjoint
enfance, jeunesse et sport



Informations mairie

Ordures ménagères

Date des encombrants : 29 octobre 2008

Rappel : Sortir les poubelles la veille au soir du passage (Ordures ménagères, tri sélectif ou ramassage des encombrants) et les rentrer le lendemain, ceci dans un soucis d'esthétique et d'hygiène (risque de dispersion des ordures par les animaux éventrant les sacs) et pour prévenir les risques d'accident pouvant être provoqués par des poubelles roulant sur la voirie. Merci de votre compréhension.

Modification de l'arrêté municipal d'interdiction de chasser

L'usage de toute arme à feu est interdit sur le territoire délimité par la ligne de chemin de fer et la rive gauche de la Seine sur toute la commune de Saint-Lyé, ainsi que sur la zone dite « Les Pâtures ».

Rappel : l'usage de toute arme à feu est interdit à l'intérieur d'une zone de 200 mètres autour des habitations et leurs dépendances.

Révision liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont reçues au secrétariat de mairie **jusqu'au 31 décembre 2008** pour prendre effet au 1^{er} mars 2009.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Pour des raisons techniques, il est vivement conseillé de ne pas attendre les derniers jours de décembre pour procéder à votre inscription sur ladite liste.**

Le maire rappelle que les enfants ayant quitté le domicile parental ne peuvent se prévaloir à ce titre de leur qualité de contribuable pour rester inscrit sur la liste électorale de la commune. Il les invite donc à solliciter leur inscription dans la commune de leur nouveau domicile avant le 31 décembre 2008.

Ils peuvent néanmoins rester électeurs à Saint-Lyé, s'ils figurent pour la cinquième fois sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales.

Révision de la liste complémentaire (élection des représentants au Parlement Européen et

élections municipales). Attention : fermeture des bureaux à 16h30 (journée continue).

Elle a lieu jusqu'au 31 décembre 2008. Seuls les ressortissants d'un des états de l'Union Européenne peuvent demander leur inscription sur les listes.

Recensement militaire

Tous les garçons et les filles ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile dès qu'ils atteignent **leurs 16 ans**. Ils doivent se munir de la carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille.

Doivent également se faire recenser : les personnes qui deviennent françaises entre 16 et 25 ans, les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Rappel de sécurité

Il est vivement conseillé aux cavaliers et aux coureurs qui circulent sur la voirie communale de porter un gilet fluo afin d'être bien repéré par les automobilistes.

Portage de repas à domicile

Depuis le 22 septembre, la main tendue du Mel-da, entreprise de service à la personne agréée par l'état, propose un service de livraison de repas à domicile. Pour tous renseignements concernant les modalités de cette prestation, les personnes intéressées peuvent appeler le 03 25 76 51 99 ou le 06 12 40 14 24.

Désherbant

Il est rappelé aux Lyotains que les dés herbants ne doivent pas être utilisés à moins de 5 mètres des cours d'eau.

Madame Agnès BRIAND est à la recherche d'un local (type garage) pour stocker du mobilier suite à l'aménagement spécial d'une pièce de sa maison pour son mari gravement accidenté.

**Pour prendre contact avec elle :
03 25 76 62 00 ou 06 79 41 31 92.**

Merci pour elle



L'Écho du conseil

Séance du 26 avril

Le conseil municipal :

- accepte d'attribuer à l'association « cheval pour tous » une subvention de 200 € pour son fonctionnement 2008.
- adopte les rapports d'activités 2007 du syndicat d'assainissement de Barberey-St-Sulpice et du syndicat d'eau potable Saint-Lyé/Payns.
- accepte le classement dans le domaine public de la rue des Maisons Brûlées et de la rue des Cortins.
- accepte d'attribuer à la coopérative de l'école primaire une subvention de 2250€ pour l'aider à financer son projet de classe verte, qui s'est avéré être une sortie sur 5 jours consécutifs, et qui correspond à une somme de 30€ par enfant.

Séance du 27 juin

- accepte le compte administratif 2007, présenté par la présidente de la commission de finances, et qui est par ailleurs conforme au compte de gestion de Mme Le Percepteur de Pont Sainte Marie.
- accepte les transactions suivantes :
1/ zone artisanale du Pi-

laout :

- cession du lot K à Mr Eric Nicol pour 3508 m²
- cession des lots G et I à Mrs Bajric et Godon, pour environ une surface de 2 000 m² chacun
- 2/ acquisition de la parcelle cadastrée YH 3 pour une surface de 3008 m² pour y aménager un bassin de rétention des eaux pluviales à Grange l'Evêque, ainsi que celle cadastrée ZK 181 pour y aménager le chemin d'accès
- 3/ cession au profit de la commune à titre gracieux de la parcelle cadastrée AE 338 pour permettre l'alignement de la rue de Riancey, ainsi que celle cadastrée ZK 182 pour l'alignement du chemin des Clos à Grange l'Evêque.
- accepte de louer à Mr Bajric de St Benoit Sur Seine le trou à pêche dit de « la Grande Pâturage » à compter du 1^{er} juillet pour un loyer annuel de 1550€.
- Il accepte par ailleurs de revoir le loyer du trou à pêche de Barberey aux Moines et de l'arrêter à 1800€, à compter de 2008.
- accepte la proposition de la

commission d'appel d'offre réunie le 15 avril de retenir la société Gestcim pour la reprise physique des concessions libérées suite à la procédure de reprise, et ce pour un montant de marché fixé à 98 687.94 €ttc. Le conseil prend acte qu'une première tranche sera réalisée en 2008 pour une somme de 30 000 € et qu'elle comprend les phases suivantes :

- la reprise matérielle d'environ 130 sépultures avec transfert des restes post-mortem dans l'ossuaire communal et aménagement de l'espace libéré
- la réalisation d'un carré militaire avec plaque commémorative et pose d'un mât porte drapeaux
- l'aménagement d'un espace cinéraire (columbarium et jardin du souvenir)
- la mise en valeur du patrimoine (monuments de valeur à conserver)
- émet, dans le cadre du SI-GE, un avis favorable à la proposition de la commune de Macey de retenir une participation des communes au fonctionnement au hameau selon une répartition fixée à 40% pour Macey et 60% pour



L'Écho du conseil (suite)

Séance du 27 juin (suite)

Saint Lyé, sachant que les communes ont repris les investissements à réaliser sur leur patrimoine respectif. Il donne délégation aux membres du comité élus pour négocier une modification des statuts en ce sens. tient à prendre une position officielle sur son refus de participer au financement des écoles privées, en s'appuyant sur l'accord passé entre l'association des maires de France, le ministre de l'éducation nationale, celui de l'intérieur et avec l'enseignement catholique qui consiste à obliger une commune à participer, seulement si elle n'a pas les capacités d'accueil ou dans les cas dérogatoires prévus pour la scolarisation dans les écoles publiques extérieures.

Un courrier en ce sens sera adressé aux écoles privées qui ont sollicité la commune.

- accepte de revaloriser les tarifs de l'accueil collectif de mineurs sans hébergement à compter du 1^{er} septembre (vacances et mercredis) ainsi que de revenir à une facturation à l'heure pour le service du péri-scolaire midi et soir.
- décide concernant l'alignement de voiries, de surseoir à statuer compte tenu que le rapport du commissaire enquêteur n'est parvenu en mairie que dans l'après-midi, et que de ce fait, les conclusions n'ont pas pu être examinées par la commission compétente.
- décide d'adhérer au CNAS à compter du 1^{er} septembre 2008 pour répondre aux exigences de la loi de février

2007 qui stipule que les collectivités territoriales doivent désormais inscrire dans leur budget des dépenses à caractère social en faveur de leurs agents.

- adopte à l'unanimité le rapport d'activités 2007 du syndicat d'adduction d'eau potable de Macey Montgueux.
- accepte le principe que les enfants de moins de trois ans ne puissent pas être accueillis dans les bus de transport scolaire au motif qu'à cet âge, ils ne sont pas tenus d'attacher leur ceinture de sécurité.
- accepte la création d'un emploi occasionnel pour une durée de trois mois à compter du 2 septembre pour aider au restaurant scolaire.

L'intégralité de chaque conseil municipal est affichée en mairie ou consultable sur le site internet : www.saint-lye.fr

Offre de vente
de matériel réformé par la commune :

- Remorque américaine
- Gyrobroyeur

Visite sur place à l'atelier (contacter le responsable M. Lièvre au 06 78 00 48 76)

Faire offre sous pli cacheté à la mairie avant le 31 octobre 2008.

Attention changement d'horaire

Les mercredis 24 et 31 décembre, le secrétariat de mairie fonctionnera en journée continue et fermera à 16h30.



Commission bâtiment voirie : travaux effectués cet été

Ecole primaire : réfection des peintures de deux salles de classe et mise en place de nouveaux rideaux. Peintures des blocs sanitaires garçons et filles, avec changement des faux plafonds. Mise en place d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée) pour l'ensemble des sanitaires.

Ecole primaire et maternelle : Installation par le service technique de nouveaux jeux dans la cour de l'école maternelle offerts par l'APE et la commune. Révisions et mise en peinture des jeux existants. Remplacement d'un bac plonge par un évier dans les sanitaires des petits.



Voie verte



Vous avez reçu récemment un dépliant expliquant le projet d'Aménagement de la voie verte du canal de la Haute Seine. Les travaux vont s'échelonner de décembre 2008 au printemps 2010. L'été 2009 verra 2 tronçons aménagés ouverts aux promeneurs : de Barberey St Sulpice à Payns : soit 7 kms, de St Mesmin à Méry sur Seine soit 9 kms.

Les ouvrages d'art (il faut compter entre 4 et 6 mois pour refaire un pont) seront reconstruits ou réaménagés progressivement dans le souci de perturber le moins possible la circulation. D'autres aménagements environnementaux sur le canal sont prévus et soumis à la réflexion des communes concernées.



Fleurissement des maisons

Félicitation à Monsieur Lenoir qui vient de se voir décerner le 3^{ème} prix ex æquo au concours départemental des maisons fleuries.

Il voit ses efforts et son imagination récompensés. Nous l'encourageons à continuer et souhaitons vivement qu'il donne des idées à d'autres... les fleurs ce n'est que du bonheur !





Club juniors-ados : bilan d'été

Le camp en lorraine

Du 15 au 19 Juillet, 23 jeunes (+12ans) du club juniors-ados se sont rendus en Lorraine pour un camp loisirs et découverte. Le transport effectué au moyen de 3 minibus a permis au groupe d'être autonome durant toute la semaine et de réduire les frais de transport par rapport à des déplacements en autocar.

Installés au camping de Vols-troff, les jeunes ont pu profiter des nombreux équipements et installations sur les 23 hectares du site : piscine, micro site sportif, court de tennis, pédalos, restauration rapide....

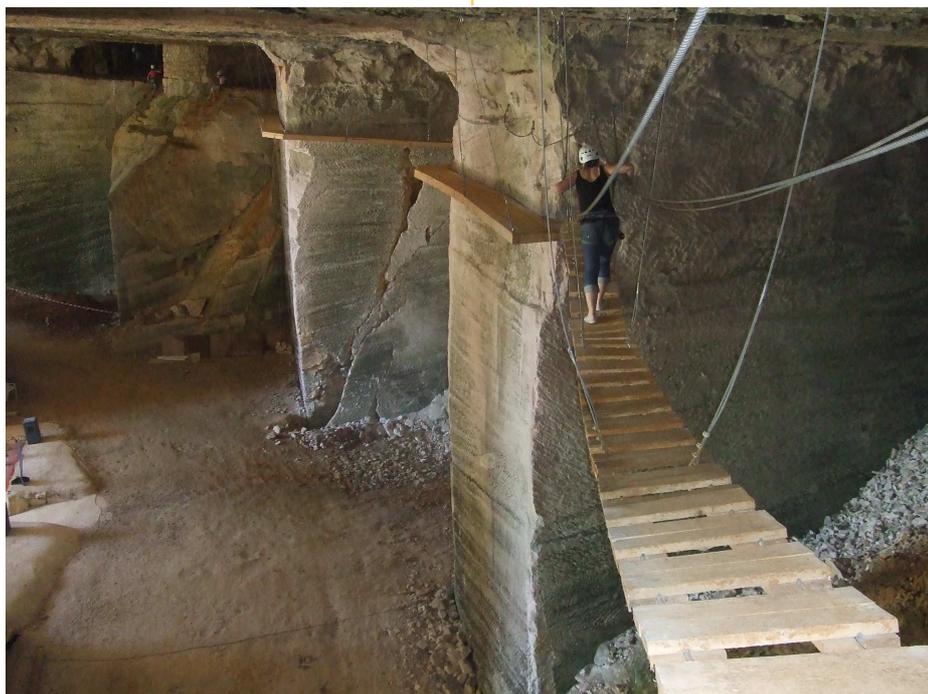
Au programme des 5 jours,

visite du zoo d'Amnéville, parc d'attraction Walligator et cinéma 3D. Le séjour s'acheva par un après midi au « snowhall » : piste de ski couverte de 500m de long avec un dénivelé de 90m. Un camp riche en découverte et en échanges, où l'autogestion par les jeunes des différents temps de vie était mise en avant, avec plus ou moins de succès bien évidemment ! La porte ouverte du mois de juillet a permis aux parents et élus de St Lyé, Payns et de Barberey, de découvrir dans le local du Club transformé pour l'occasion les photos des activités les plus marquantes de l'année et les temps forts de l'été. Entre la diffusion du film du « camp

Lorraine » et celle du court métrage « intuition » réalisé par l'atelier vidéo en 2007, les jeunes servirent un apéritif avec des « petits fours » maison, temps de rencontre convivial et important favorisant l'échange entre les adultes et les jeunes.

Les actions d'autofinancement

Si le contenu du camp semble augurer un budget élevé, la réalité est tout autre. La dépense, toutes charges comprises, était de 165€ /jeune. Cependant afin d'impliquer les jeunes dans la mise en place du séjour et de réduire le coût demandé aux familles, des actions d'autofinancement ont été mises en œuvre durant le 2nd trimestre de l'année 2008 : cueillette et vente de muguet, vente de café et de croissants au vide grenier de St Lyé, organisation d'une tombola, soutenance du projet devant des partenaires institutionnels (CAF, Jeunesse et Sports, Ligue de l'enseignement, FDMJC...), distribution d'un tract municipal. Toutes ces actions ont permis de récolter 2100€ et de proposer le séjour au jeune pour un tarif allant de 75€ à 110€ (en fonction de l'implication dans les différentes actions).





Club juniors-ados : bilan d'été



L'animation générale

97 jeunes âgés de 10 à 17 ans ont fréquenté la structure cet

été. Les participants étaient issus majoritairement de St Lyé (49%), Payns (24%), Barberey(4%) et des communes limitrophes (23%). 41 filles pour 56 garçons. 63% des jeunes étaient âgés de 12 à 16 ans. La moyenne d'âge était de 13 ans.

Différentes animations ont été proposées autour de 3

thèmes majeurs : Ludique et Sports (*grotte de Champretard, sortie Nigloland, atelier pêche, barbecue, golf 18 trous, raid sportif, tournoi jeux olympiques, soirées foot en salle, sortie terres rouges*) Développement durable et citoyenneté (*visite centre de tri et d'enfouissement des déchets, initiation 1^{er} secours Croix Rouge*) Patrimoine et Culture (*sortie Provins, festival Aix en Othe, rallye aventure, sortie Paris*).

La période estivale a été faste, grâce notamment à une météo clémente. De nouveaux projets pour l'année scolaire à venir sont en préparation. N'hésiter pas à rejoindre le Club lors des prochaines vacances ou durant l'accueil du Mercredi (**renseignements au 03.25.76.89.17 ou 06.31.89.63.48**)



Maison des grenouilles

La Maison des Grenouilles fera sa rentrée le mardi 21 octobre 2008.

Située à l'accueil collectif de mineurs sans hébergement de Saint-Lyé (ACMSH), c'est un lieu d'accueil et de rencontre pour les petits non

scolarisés, accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles.

Laure vous accueille tous les mardis de 9h à 11h30 (sauf vacances scolaires). Vous et vos « petits bouts » pourront y rencontrer des amis, jouer,

échanger des expériences diverses et variées.

Venez nombreux partager un moment agréable. Pour tout renseignement sur les modalités de fonctionnement, contacter le 03.25.76.61.92 et demander Laure.



Bibliothèque

RENTREE DE SEPTEMBRE

INFORMATION POUR LES NOUVEAUX HABITANTS
 La bibliothèque municipale est ouverte à tous, l'inscription est gratuite, le prêt de livres est de 3 par personne, pour une durée de 3 semaines.

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 15 h 30 à 17 h
 Mercredi : 11 h à 12 h / 15 h à 17 h 30
 Jeudi : 17 h 30 à 19 h
 Samedi : 13 h 30 à 15 h

Festival des Diseurs d'Histoires

18^{ème} édition

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux
 et la Bibliothèque Municipale de Saint-Lyé
 vous invitent

DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2008 à 15 HEURES

SALLE DES FETES de SAINT-LYÉ

Spectacle « CARAPACE »

Avec Alain CHAMBOST, conteur
 et Laurent FRICK, percussionniste
 (du Théâtre des Mots de Lyon)



Le spectacle est construit autour du personnage étrange et sympathique de la tortue et de son étonnant costume minéral.

L'action se déroule dans une Afrique imaginaire, avec son bestiaire et ses divinités. Les instruments de musique constituent le décor, au milieu duquel évolue une drôle de carapace. Tambours d'eau, kira, bendéra, ocarinas, lithophone, bol tibétain, bouilloire, accordéon composent l'univers sonore

Spectacle gratuit, pour public familial, intergénérationnel, enfants à partir de 4 ans.(durée 60 mn)

En projet (2008/2009)



EXPOSITION sur SAINT LYÉ

Hier et aujourd'hui

(Cartes postales, photos, documents, peinture etc..)

Une réunion de travail aura lieu

le mercredi 5 novembre 2008 à 17 h 30

à la bibliothèque.

Toute personne souhaitant participer à ce projet peut assister à cette réunion.

RÉUNION TOUS LES TRIMESTRES

Les personnes intéressées peuvent nous rejoindre

ACHATS Adultes (Juin et septembre)

Kate Summerscale : L'affaire de road hill house
Marc Levy : Toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites
Musso : Je reviens te chercher
Anna Sam : Les tribulations d'une caissière
Mary Higgins Clark : Où es-tu maintenant ?
Frédéric Mitterrand : La mauvaise vie
Anna Galvalda : La consolante

Olivier Rolin : Un chasseur de lions
Claudie Gallay : Les déferlantes
Amélie Nothomb : Le fait du prince
Catherine Cusset : Un brillant avenir
Siri Hustvedt : Éloge pour un Américain
David Lodge : La vie en sourdine
Tracy Chevalier : L'innocence
Caroline Sers : Les petits sacrifices
Fred Vargas : Un lieu incertain
Harlan Coben : Mauvaise base
Scott Westerfeld : Extras (T4 série Uglies)

GRANGE L'ÉVÊQUE

Séance du 26 février

Le comité syndical

- vote à l'unanimité le budget proposé par le président, qui est arrêté en fonctionnement à la somme de 110080€. Cette somme permet de couvrir les charges d'entretien courantes du hameau.

Le président précise que les investissements sont depuis le 1^{er} janvier 2008 repris par les communes respectives propriétaires de leur patrimoine.

Il rappelle que les membres élus au syndicat après les élections municipales seront amenés à travailler sur le projet de modification des

statuts du syndicat pour refixer les règles du fonctionnement et de financement des communes membres.

- accepte d'attribuer à l'association de loisirs et de détente de Grange l'Évêque, une subvention de 110€ au titre de son fonctionnement 2008.

le comité syndical

Séance du 30 juin

- approuve le compte administratif 2007 ainsi que le compte de gestion de Mme le Percepteur, qui présente un déficit global de 8006.23€.

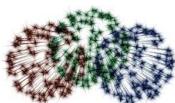
- fait un point sur l'éclairage public : le président rappelle

qu'à ce propos, le maire de Macey demande un éclairage toute la nuit sur sa partie du hameau, ce que les élus de Saint Lyé, pour leur côté, ne souhaitent pas. Le comité prend acte que ce problème sera à revoir dans le cadre de la modification des statuts.

- décide de constituer un groupe de travail chargé d'y réfléchir et de faire des propositions il est composé comme suit :

- Macey : Raynald Royère – Jean-Michel Berthelot – Annie Clément

- Saint Lyé : Marcel Spilmann – Alain Kanarosky – Denis Philippe.



Festivités du 14 juillet

La journée a débuté par l'apéritif et le repas de rue organisés par l'association « loisirs Détente » où une centaine de personnes est venue partager leur pique-nique.

Dans l'après-midi, des jeux ont été installés pour amuser tout le monde : pêche à la ligne pour les petits, concours

de boules, de tir, loterie et un panier garni pour les adultes. Après les récompenses et l'apéritif offert par les Sapeurs-Pompiers, un peu plus de 130 personnes ont dégusté le plateau repas offert par le Syndicat Intercommunal.

Un loto animé par les pompiers, suivi par la retraite au flambeaux et le feu d'artifice

ont clôturé cette sympathique journée.

Les membres du syndicat Intercommunal tiennent à remercier chaleureusement l'association loisirs-détente, les sapeurs-pompiers et les bénévoles pour l'aide apportée ainsi que tous les évéchats et évéchats qui ont participé à cette journée.

GRANGE L'ÉVÊQUE (suite)



Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers recrutent des bénévoles pour étoffer leur effectif.

Si vous avez un peu de temps de libre et envie de vous investir dans le bénévolat vous pouvez contacter : Patrick GASCARD au 03 25 76 68 92.



Voyage annuel des sapeurs-pompiers de Grange l'Évêque les 6 et 7 juin

Les sapeurs-pompiers du village avec leurs épouses devant leur hôtel restaurant.

Association loisirs et détente

Président :
Mr Billiout Francis.
Tel : 03 25 76 65 72.

L'association loisirs et détente propose aux habitants de Grange l'Évêque et aussi aux personnes extérieures, diverses manifestations comme : ses randonnées qui ont lieu 2 fois par an, son vide-grenier, son repas de rue.

Les membres de cette association sont ouverts à toutes propositions et suggestions pour toutes autres idées de manifestations.



Un groupe de randonneurs

Randonnée à Grange l'Évêque le dimanche 1^{er} juin, environ 180 participants.

La didams communique

Assistante sociale :

Nathalie Vasseur

Permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h, 6 rue Henri Rodin à Saint-Lyé ou possibilité RDV à domicile.

Tel : 03 25 46 70 04

Protection maternelle et infantile :

Elodie Deleplace (puéricultrice), Catherine Huchard (Médecin)

Consultation sur rendez-vous les 2^{ème} mardi de 13h30 à 17h à Estissac, 9 rue Eugénie Geoffroy ou possibilité RDV à domicile avec la puéricultrice.

Tel : 03 25 46 70 04

Caroline Poirier (sage femme)

Intervention à domicile sur RDV.

Tel : 03 25 42 48 51

Centre de planification
(IVG, contraception, conseil conjugal)

Lundi de 14h à 17h30.

Au centre médico social à Aix en Othe, 10 av Maréchal Foch sur RDV

Tel : 03 25 73 20 06



Agenda

Dimanche 7 décembre :

Marché de Noël

Mercredi 10 décembre :

Noël des enfants

Mardi 16 décembre :

Noël des grenouilles

Mercredi 24 décembre

Père Noël en calèche



Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal remercie et étudiera toutes les propositions qui ont déjà été déposées. Merci de laisser vos coordonnées pour une réponse éventuelle.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité également par mail sur le site de la commune <http://www.saint-lye.fr>

État civil*

Naissances 2008

Paul Aubert le 12 mai
Nawfel El Hakkouni le 5 juin
Eva Boisaubert - - Oung le 12 juin
Thomas Lutel le 11 juillet
Juliette Ribault le 13 juillet
Léo Gonzalez le 8 août
Lola Perrin le 13 août



Mariages 2008

Angélique Perrin et Eric Grandjean le 10 mai
Déborah Millet et Fabien Bianchi le 17 mai
Audrey Thai et Reynald Hanser le 24 mai
Coralie Governo et Damien Sanchez le 31 mai
Ophélie Montenot et Laurent Lebouc le 4 juillet
Virginie Morize et David Claudé le 5 juillet
Nathalie Maché et Michel Geoffroy le 12 juillet
Alexia Laquitaine et Yohann Cheffer le 9 août
Jocelyne Brouillard et Antoine Kerwich le 6 septembre



Décès 2008

Christelle Perdreau le 5 mai
Jean-Michel Laurent le 2 juillet
Germaine Chassard le 22 juillet
Josseline Verdier le 31 août
Julia Koludzki le 21 mai
Yvonne Busquets le 4 juin
Denise Wéniger le 4 juillet
Olivier Demetz le 16 juillet
Léon Lenfant le 11 août
Pierre Champion le 13 août
Laurent Dessaint le 15 septembre
Gérald Vuibert le 28 septembre



Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Police municipale	06 78 00 48 78
Maire annexe	
Grange l'Évêque	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h à 19h</i>	
<i>Écoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Écoles de Grange l'Évêque</i>	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Accueil de loisirs	
Restaurant scolaire	03 25 76 61 92
Club'ados	03 25 76 89 17
Bibliothèque	03 25 81 32 47
Point social	03 25 76 12 91
Dépannage électricité	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz	03 25 74 88 30
La poste	03 25 76 56 63
<i>Services d'urgence</i>	
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu	15

Information défibrillateur

Comme de nombreuses communes du département, la commune de Saint-Lyé est maintenant équipée d'un défibrillateur.

Afin de connaître son fonctionnement, une réunion d'informations est prévue le vendredi 21 novembre à 20h.

Cette réunion se tiendra dans la salle des cérémonies de l'hôtel de ville.

*Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal